



Communiqué de presse

Date 17.03.2017

Grippe aviaire en Suisse – fin des mesures de prévention

Depuis le début du mois de mars, les températures se sont adoucies : la majorité des oiseaux migrateurs a quitté ses quartiers d'hiver et le risque de contaminer la volaille domestique diminue. De plus, le nombre d'oiseaux migrateurs touchés par la grippe aviaire a beaucoup baissé dans toute l'Europe. C'est pourquoi l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV a décidé de lever les mesures de prévention dès samedi 18 mars 2017.

Le virus de la grippe aviaire de sous-type H5N8 a été diagnostiqué début novembre 2016 pour la première fois en Suisse chez des oiseaux d'eau retrouvés morts au lac de Constance. Au total, ce sont 121 cas confirmés sur 376 animaux examinés. Il s'agit principalement de fuligules morillons, de mouettes et de cygnes. Le dernier cas d'oiseaux sauvages morts de la grippe aviaire en Suisse remonte au 6 janvier 2017 (canton de Genève).

Aucun cas chez la volaille domestique en Suisse

Les mesures de prévention étaient en vigueur depuis le 12 novembre 2016. À ce jour, aucun cas n'a été constaté en Suisse chez la volaille domestique. Malgré le départ des oiseaux migrateurs, un risque résiduel persiste tant que des oiseaux sauvages sont en contact avec la volaille domestique. Pour empêcher tout contact entre des oiseaux sauvages et la volaille domestique, les mesures de prévention exigeaient que tout accès à l'alimentation et l'abreuvement soit séparé.

Par rapport à l'Europe, la Suisse a eu beaucoup d'oiseaux sauvages touchés par la grippe aviaire mais elle est un des rares pays à ne pas avoir eu de cas positifs dans la volaille domestique. La structure des installations de détention de volailles, les mesures de prévention prises rapidement et le petit nombre de palmipèdes d'élevage ont probablement contribué à cette situation. De plus, les oiseaux migrateurs semblent résider l'hiver sur les lacs suisses au lieu de traverser le pays par vagues successives comme ils le font sur les grands axes de migration.

Il faut s'attendre à ce que la grippe aviaire se propage à nouveau en Europe ces prochaines années, raison pour laquelle des solutions durables pour la volaille domestique doivent être étudiées.

Renseignements :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. 058 463 78 98
media@blv.admin.ch

Service de la consommation et des
affaires vétérinaires (SCAV)
Tél : 021 316 43 43